

LE CENSEUR,
OU
EXAMEN
DES ACTES ET DES OUVRAGES
QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER
LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.

*Si quos præesse oportet , ita sunt
præficiendi , ut custodes legum
atque ministri.*
ARISTOT. Politic. , lib. 3 , cap. 12.

PAR M. COMTE.

TOME PREMIER.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

A PARIS,
CHEZ Madame MARCHANT, rue des Grands-
Augustins, n^o. 23.

1814.

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE 1^{er}. VOLUME.

AVERTISSEMENT.	Pag. iij
CHARTRE constitutionnelle.	1
ADRESSE à la Chambre des députés, sur les deux Ordonnances de M. le directeur-général de la police, du 7 juin 1814, sur l'observation des fêtes et dimanches.	9
FRAGMENT tiré d'un manuscrit d'Iben-Absbek-Adel, historien arabe.	27
EXAMEN de ce qui s'est passé à la Chambre des députés, depuis le 27 juin jusqu'au 1 ^{er} . juillet.	32
<i>Proposition</i> ayant pour objet de faire consacrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI.	33
<i>Proposition</i> d'un projet de loi destiné à fixer les rapports des Chambres entr'elles et avec le Roi.	34
<i>Réclamation</i> contre plusieurs pétitions relatives à l'Ordonnance sur les fêtes et dimanches.	38
<i>Proposition</i> sur la célébration des jours fériés.	<i>ibid.</i>
<i>Proposition</i> relative à la liberté de la presse, développée par M. Durbach.	39
DES SECTES POLITIQUES. Dialogue entre un royaliste pur, un royaliste constitutionnel, un républicain et un métaphysicien.	41
DÉCOUVERTE politique.	57
RÈGLEMENT pour la Chambre des députés.	61
LETTRE au ministre de l'intérieur sur la liberté de la presse, considérée dans ses rapports avec la liberté civile et politique.	75
OBSERVATION sur ce qui s'est passé à la Chambre des députés depuis le 1 ^{er} . jusqu'au 12 juillet.	110

<i>Proposition</i> tendante à détruire la liberté de la presse , développée par M. Faure.	111
<i>Séance du 5.</i> Le ministre de l'intérieur présente un projet de loi contre la liberté de la presse. Observations sur ce projet et sur le discours du ministre.	115
<i>Séance du 8.</i> M. de Casenave réclame contre plusieurs contributions arbitrairement frappées par la commune de Paris et plusieurs administrations départementales.	121
RÈGLEMENT intérieur de la Chambre des pairs.	123
D'UNE des principales causes de l'inactivité du Gouvernement.	133
DE L'ESPRIT des jeunes gens en France au 19 ^e . siècle.	141
OBSERVATIONS sur quelques articles du Journal des Débats et de la Gazette de France.	149
DE L'ESPRIT public en France, et particulièrement de l'esprit des fonctionnaires publics.	156
DE la responsabilité des ministres.	178
CHAMBRE DES PAIRS. Séances des 7, 12, 16 et 23 juillet.	185
<i>Séance du 7.</i> Proposition ayant pour objet de faire fixer l'âge auquel on sera admis aux emplois civils et militaires.	187
<i>Séance du 12.</i> Motifs de la proposition précédente, développés par M. le duc de Lévis.	<i>ibid.</i>
<i>Séance du 19.</i> Observations sur le tableau de la situation du royaume, communiqué à la chambre. Formation d'une commission pour rédiger un projet d'adresse au Roi, au sujet de la communication de ce tableau.	198
<i>Séance du 23.</i> Projet d'adresse. Renvoi de la discussion au 26.	202
CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Observations sur ce qui s'y est passé depuis le 12 jusqu'au 28 juillet.	205
<i>Séance du 12.</i> Proposition tendant à faire modifier plusieurs articles de la loi du 27 ventose an 9, sur l'enregistrement.	<i>ibid.</i>
<i>Séance du 14.</i> Développement des motifs d'une	

- proposition relative à l'exportation des produits bruts. 207
- Séance du 5 août.* Distribution de plusieurs brochures contre la liberté de la presse. Le public s'étant emparé de quelques tribunes, le président veut le faire sortir; sur son refus, il lève la séance. 213
- DE L'ESPRIT public en France, et particulièrement de l'esprit des fonctionnaires publics. 217
- DES DISPUTES des mots, ou de la justice et du droit naturel. 229
- OBSERVATIONS relatives à quelques articles du Traité de paix. 237
- DE la suppression de quelques maisons d'éducation. 242
- CHAMBRE DES PAIRS, séances des 26 et 30 juillet; examen d'une pétition ayant pour objet de faire conserver la qualité de Français aux habitans des départemens séparés de la France par le Traité du 30 mai, et qui transporteraient leur domicile dans le Royaume. 246
- CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Observations sur le discours prononcé par le ministre de l'intérieur, dans la séance où la chambre a adopté le projet de loi contre la liberté de la presse. 251
- CHAMBRE DES PAIRS. Séances des 2, 6 et 9 août. 257
- Séance du 2.* Discussion relative à l'adoption du règlement qui fixe les rapports des Chambres entr'elles, et avec le Roi. *ibid.*
- Séance du 6.* Pétition et proposition relatives au rétablissement de Saint-Domingue. Motifs de cette proposition. 262
- Séance du 9.* Présentation à la Chambre par M. le président d'un projet de loi sur les naturalisations. Motifs. Observations du rédacteur. 266
- RÉSOLUTION de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs, sur l'observation extérieure des jours de repos. 270

D'UN MOYEN de donner de la stabilité à nos institutions , ou de l'étude des lois et de la morale.	273
DES GARANTIES.	304
CHAMBRE DES PAIRS. <i>Séance du 13.</i> Projet de résolution relative à la colonie de St.-Domingue. Exposition des motifs de cette résolution ; Projet de loi sur les naturalisations ; discussion sur ce projet. Observations du rédacteur.	306
DES CONFÉRENCES de M. Freyssinoux, et de l'esprit du Clergé de France.	329
RÈGLEMENT concernant les relations des Chambres entr'elles et avec le Roi.	346
OBSERVATION sur quelques articles de ce règlement.	351
CHAMBRE DES PAIRS. Séances des 16 , 20 et 23 août.	353
<i>Séance du 16.</i> Discussion sur la résolution relative à l'observation des jours fériés. Présentation à la Chambre , par le ministre de l'intérieur, du projet de loi sur la liberté de la presse.	355
<i>Séance du 20.</i> Proposition faite à la Chambre , par un de ses membres , d'aller , en corps , complimenter le Roi le jour de sa fête.	356
<i>Séance du 23.</i> Ouverture de la discussion sur la liberté de la presse. Opinions de MM. le comte Cornudet ,	359
Le duc de Brissac ,	363
Le comte de Malleville ,	365
Le duc d'Ordeauville ,	372
Le comte Boissy d'Anglas ,	374
Le comte de Ségur ,	388
Le comte Porcher de Richebourg.	394
CHAMBRE DES PAIRS. Suite de la discussion sur la liberté de la presse. Séances des 27 et 30 août.	400
<i>Séance du 27.</i> Opinions de MM. le comte de Valence ,	402
Le comte Lanjuinais ,	405
Le comte de Saint-Vallier ,	412
De M. le comte Dedelay d'Agier ,	414
De M. le comte Abrial.	422

<i>Séance du 30.</i> Opinions de MM. le duc de Lévis,	425
Le duc de Praslin,	<i>ibid.</i>
Le comte Cholet,	427
Le duc de Feltre,	434
Le duc de la Force,	435
Le comte Cornet,	436
Le comte Barral,	440
Le duc de Brancas,	442
Le duc de Tarente,	443
Le comte Lenoir-Laroche.	444
CONFIDENCES ministérielles faites à la Chambre des pairs sur la liberté de la presse.	461
CHAMBRE DES PAIRS. Séances des 1 ^{er} ., 3, 6 et 8 septembre.	473
<i>Séance du 1^{er}. septembre.</i> Suite de la discussion sur la liberté de la presse. Discours du ministre de l'intérieur.	474
DÉLIBÉRATION sur le projet de loi.	481
<i>Séance du 3.</i> Suite de la délibération.	484
<i>Séance du 8.</i> Présentation à la chambre du projet de loi sur le budget.	487
RÉFLEXIONS d'un élève de l'Eglise gallicane sur quelques évènements du pontificat de Pie VII, et particulièrement sur les Jésuites.	488
QUESTIONS dont la solution doit précéder l'établissement de la censure préalable et arbitraire, adressées à la Chambre des députés.	502
CONSIDÉRATIONS sur les moyens de faire naître l'esprit national en France.	507
DE L'ÉTAT actuel des Belges.	520
CHAMBRE DES PAIRS. Séances des 13 et 17 septembre 1814.	521
<i>Séance du 13.</i> Rapport et discussion sur la liste civile.	<i>ibid.</i>
<i>Séance du 17.</i> Réclamation contre la publicité donnée par la voie du journal officiel, au rapport fait dans la séance précédente.	528
<i>Rapport</i> sur le budget.	529

<i>Résolution</i> de la Chambre des députés sur les dettes du Roi.	532
<i>Pétition</i> d'une municipalité , improuvée par la Chambre.	533
<i>Rapport</i> d'une pétition sur les substitutions.	534
DISCOURS de M. le duc de Brancas sur le budget.	636
DE LA POLITIQUE des Anglais et de leur conduite envers les Américains.	538
ADIEUX à la liberté de la presse.	549
SUR le Conseil d'En-Haut.	552
TABLE des Matières contenues dans le 1 ^{er} . volume.	556

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OBSERVATIONS
SUR
DIVERS ACTES DE L'AUTORITÉ,
ET
SUR DES MATIÈRES DE LÉGISLATION,
DE MORALE OU DE POLITIQUE.

*Si quos præesse oportet, ita sunt
præficiendi, ut custodes legum
atque ministri.*

ARISTOT. Politic. Lib. 3, Cap. 12

PAR MM. COMTE ET DUNOYER,
AVOCATS.



PARIS,

CHEZ M^{ME}. MARCHANT, rue des Grands-
Augustins, n^o. 23.

NOVEMBRE 1814.

~~~~~

## TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

|                                                                                                                                                 |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>I<sup>o</sup>. PARTIE. — Matières générales.</b>                                                                                             |        |
| <b>A MESSIEURS les Censeurs ministériels.</b>                                                                                                   | page 1 |
| <b>TABLEAU de la conduite des jésuites en France depuis leur admission dans le royaume jusqu'à leur suppression.</b>                            | 20     |
| <b>ADRESSE à S.<sup>m</sup>. Louis XVIII, par Cobbet.</b>                                                                                       | 39     |
| <b>OBSERVATIONS générales sur les Etats-Unis.</b>                                                                                               | 58     |
| <b>COMMENTAIRE sur les suppressions faites par MM. les Censeurs ministériels dans la douzième livraison du Censeur.</b>                         | 101    |
| <b>II<sup>o</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation, de politique et de morale.</b>                                                            |        |
| <b>MÉMOIRE adressé au Roi, par M. Carnot, lieutenant-général, etc.</b>                                                                          | 115    |
| <b>ESSAI sur la noblesse, par M. d'Eschberty.</b>                                                                                               | 145    |
| <b>ESSAI sur les désavantages politiques de la traite des nègres, par Clarkson.</b>                                                             | 156    |
| <b>ESSAI sur la vie de Wenworth, comte de Strafford, principal ministre de Charles I<sup>er</sup>, etc., par M. le comte de Lally-Tolendal.</b> | 176    |
| <b>III<sup>o</sup>. PARTIE. — Des journaux.</b>                                                                                                 |        |
| <b>Journal Royal.</b>                                                                                                                           | 191    |
| <b>La Quotidienne.</b>                                                                                                                          | 203    |
| <b>Journal général de France.</b>                                                                                                               | 212    |
| <b>Journal des Débats.</b>                                                                                                                      | 219    |
| <b>Gazette de France.</b>                                                                                                                       | 226    |
| <b>Journal de Paris.</b>                                                                                                                        | 235    |
| <b>IV<sup>o</sup>. PARTIE. — Actes ministériels, administratifs et judiciaires.</b>                                                             |        |
| <b>DU DIVORCE, ou d'un jugement du tribunal de Nancy.</b>                                                                                       | 242    |
| <b>ARRESTATION arbitraire. — Lettre aux rédacteurs du Censeur.</b>                                                                              | 252    |

|                                                                                                                                               |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>S'IL EST PERMIS DE TUER UN TYRAN</b> , ou Observations<br>sur l'ordonnance du 12 octobre 1814, qui anoblit le<br>père de Georges Cadoudal. | 267          |
| <b>DE L'ARRÊTÉ</b> de M. le chancelier de France, relatif<br>aux journaux et aux écrits périodiques.                                          | 281          |
| <b>V<sup>e</sup>. PARTIE.</b> — Chambre des pairs. Séances des 1 <sup>er</sup> ,<br>4, 8 et 11 octobre.                                       | 289          |
| <i>Résolution</i> relative à l'exportation des laines et béliers<br>provenant de troupeaux mérinos français.                                  | <i>ibid.</i> |
| <i>Résolution</i> relative à l'interprétation des lois.                                                                                       | 290          |
| <i>Projet</i> de loi sur les naturalisations.                                                                                                 | 298          |
| <i>Proposition</i> relative aux dettes des colons de Saint-Do-<br>mingue.                                                                     | 315          |
| <i>Projet</i> de loi sur cette matière.                                                                                                       | 317          |
| <b>VI<sup>e</sup>. PARTIE.</b> — Chambre des députés. Résumé de ce<br>qui s'est passé à la chambre des députés pendant le<br>mois d'octobre.  | 329          |
| <b>VII<sup>e</sup>. PARTIE.</b> — BULLETIN.                                                                                                   | 348          |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

E R R A T A.

|                                 |                                                              |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Page 7, ligne dernière : fait ; | <i>lisez</i> , faites.                                       |
| 12,                             | 8 : qu'il a ; <i>lisez</i> , qu'il ait.                      |
| 14,                             | 8 : repandu ; <i>lisez</i> , répondre.                       |
| 11,                             | 10 : produiraient ; <i>lisez</i> , produirait.               |
| 87,                             | 22 : tats ; <i>lisez</i> , états.                            |
| 103,                            | 14 : sonante ; <i>lisez</i> , sonnante.                      |
| 106,                            | 11 : tyranie ; <i>lisez</i> , tyrannie.                      |
| 132,                            | dernière : a ; <i>lisez</i> , la.                            |
| 193,                            | 11 : lenrs ; <i>lisez</i> , leurs.                           |
| 195,                            | 7 : n'atendant ; <i>lisez</i> , n'attendent.                 |
| 200,                            | 12 : l ; <i>lisez</i> , Il.                                  |
| 209,                            | 14 : sur éminence ; <i>lisez</i> , sur une éminence.         |
| 215,                            | 12 : un, <i>lisez</i> , qu'un.                               |
| 216,                            | 21 : donuer ; <i>lisez</i> , donner.                         |
| 217,                            | 1 et 2 : <i>proi-propre</i> ; <i>effasez</i> , <i>proi</i> . |
| 217,                            | 15 et 16, constion ; <i>lisez</i> , constitution.            |

# LE CENSEUR,

OU

## EXAMEN

DES ACTES ET DES OUVRAGÉS

QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER

LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.

---

*Si quos præesse oportet, ita sunt  
præficiendi, ut custodés legum  
atque ministri.*

ARISTOT. Politic. Lib. 3, Cap. 12

---

PAR MM. COMTE ET DUNOYER,

AVOCATS.

TOME SECOND.

SECONDE ÉDITION, RÉVUE ET CORRIGÉE.

---

PARIS,

CHEZ M<sup>ME</sup>. MARCHANT, rue des Grands-  
Augustins, n°. 23.

---

1814.

## AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION,

Dans la douzième livraison du *Censeur*, nous avons annoncé que, pour soustraire nos écrits à la *censure* préalable et arbitraire des agens du gouvernement, nous publierions un volume de plus de vingt feuilles par mois, au lieu de publier un cahier de trois feuilles par semaine. Se fondant sur cette déclaration, M. le directeur-général de la librairie a prétendu que le *Censeur* était nécessairement un ouvrage périodique, et ne pouvait paraître qu'avec l'autorisation du gouvernement. Quoique, dans le sens de la loi, une pareille autorisation ne nous paraisse nécessaire que pour les ouvrages périodiques au-dessous de vingt feuilles, nous avons offert de détruire, par une déclaration contraire, la déclaration que nous avons faite dans la douzième livraison. Mais comme les journaux auxquels nous l'avons adressée sont soumis à des censeurs, ils ont refusé de la rendre publique. Ainsi, tandis qu'on nous opposait l'annonce que nous avons précédemment faite, on nous refusait le moyen de la détruire. Nous déclarons donc ici que cette annonce doit être considérée comme non-avenue, et que nous ne garantissons à qui que ce soit de faire paraître nos volumes à des époques fixes et connues d'avance. Si les personnes qui ont déjà souscrit ne voulaient pas se soumettre à cette condition, au moins jusqu'à ce qu'il ait été décidé si les ouvrages périodiques au-dessus de vingt feuilles doivent être autorisés par le gouvernement, elles peuvent faire retirer le prix de leur souscription,



# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

|                                                                                                                                                  |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>I<sup>re</sup>. PARTIE. — Matières générales.</b>                                                                                             |        |
| <b>A MESSIEURS les Censeurs ministériels.</b>                                                                                                    | page 1 |
| <b>TABLEAU de la conduite des Jésuites en France depuis leur admission dans le royaume jusqu'à leur suppression.</b>                             | 29     |
| <b>ADRESSE à S. M. Louis XVIII, par Cobbet.</b>                                                                                                  | 39     |
| <b>OBSERVATIONS générales sur les Etats-Unis.</b>                                                                                                | 58     |
| <b>COMMENTAIRE sur les suppressions faites par MM. les Censeurs ministériels dans la douzième livraison du Censeur.</b>                          | 101    |
| <b>II<sup>e</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation, de politique et de morale.</b>                                                             |        |
| <b>MÉMOIRE adressé au Roi, par M. Carnot, lieutenant-général, etc.</b>                                                                           | 115    |
| <b>ESSAI sur la noblesse, par M. d'Escherny,</b>                                                                                                 | 145    |
| <b>ESSAI sur les désavantages politiques de la traite des nègres; par Clarkson.</b>                                                              | 156    |
| <b>ESSAI sur la vie de Wenworth, comte de Strafford, principal ministre de Charles I<sup>er</sup>., etc., par M. le comte de Lally-Tolendal.</b> | 178    |
| <b>III<sup>e</sup>. PARTIE. — Des journaux.</b>                                                                                                  |        |
| <b>Journal Royal.</b>                                                                                                                            | 203    |
| <b>La Quotidienne.</b>                                                                                                                           | 212    |
| <b>Journal général de France.</b>                                                                                                                | 219    |
| <b>Journal des Débats.</b>                                                                                                                       | 226    |
| <b>Gazette de France.</b>                                                                                                                        | 235    |
| <b>Journal de Paris.</b>                                                                                                                         | 239    |
| <b>IV<sup>e</sup>. PARTIE. — Actes ministériels, administratifs et judiciaires.</b>                                                              |        |
| <b>DU DIVORCE, ou d'un jugement du tribunal de Nancy.</b>                                                                                        | 242    |

|                                                                                                                                         |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ARRESTATION arbitraire. — Lettre aux rédacteurs du<br>Censeur.                                                                          | 262          |
| S'IL EST PERMIS DE TUER UN TYRAN, ou Observations<br>sur l'ordonnance du 12 octobre 1814, qui ennoblit le<br>père de Georges Cadoudal.  | 267          |
| DE L'ARRÊTÉ de M. le chancelier de France, relatif<br>aux journaux et aux écrits périodiques.                                           | 281          |
| V <sup>o</sup> . PARTIE. — Chambre des pairs. Séances des 1 <sup>er</sup> ,<br>4, 8 et 11 octobre.                                      | 289          |
| Résolution relative à l'exportation des laines et béliers<br>provenant de troupeaux mérinos français.                                   | <i>ibid.</i> |
| Résolution relative à l'interprétation des lois.                                                                                        | 290          |
| Projet de loi sur les naturalisations.                                                                                                  | 298          |
| Proposition relative aux dettes des colons de Saint-Do-<br>mingue.                                                                      | 315          |
| Projet de loi sur cette matière.                                                                                                        | 317          |
| VI <sup>o</sup> . PARTIE. — Chambre des députés. Résumé de ce<br>qui s'est passé à la chambre des députés pendant le<br>mois d'octobre. | 329          |
| VII <sup>o</sup> . PARTIE. — BULLETIN.                                                                                                  | 348          |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



**LE CENSEUR,**  
OU  
**EXAMEN**  
**DES ACTES ET DES OUVRAGES**  
**QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER**  
**LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.**

---

*Si quos præesse oportet, ita sunt  
præficiendi, ut custodes legum  
atque ministri.*  
ARISTOT. Politic., lib. 3, cap. 12.

---

PAR MM. COMTE ET DUNOYER,  
AVOCATS.

TOME TROISIÈME.



---

**PARIS,**  
CHEZ M<sup>ME</sup>. MARCHANT, rue des Grands-  
Augustins, n<sup>o</sup>. 23.

---

1815.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI ,

|                            |   |                                                     |
|----------------------------|---|-----------------------------------------------------|
| <i>A Bordeaux</i> , chez   | { | M <sup>me</sup> . BONNET, f <sup>me</sup> . DUTREY, |
|                            |   | rue Piliers de Tutelle.                             |
|                            | { | COUDERT , imprim.-libr.                             |
| <i>A Bruxelles</i> ,       |   | HORGNIÉS-RENIER.                                    |
| <i>A Grenoble</i> ,        |   | FALCON , au Cabinet littéraire.                     |
| <i>A Lille</i> ,           |   | LELEUX , imprimeur-libraire.                        |
| <i>A Nantes</i> ,          |   | FOREST , libraire.                                  |
| <i>A Rouen</i> ,           |   | FRÈRE , libraire.                                   |
|                            | { | TRUTTEL et WURTZ ,                                  |
| <i>A Strasbourg</i> , chez | { | FISCHER ,                                           |
|                            | { | LÉVRAULT ,                                          |
|                            | } | libraires.                                          |
| <i>A Toulouse</i> ,        |   | BONNEFOY et PERUNEL , libr.                         |



~~~~~

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

~~~~~

|                                                                                                                                                                                                               |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>I<sup>re</sup>. PARTIE. — Matières générales.</b>                                                                                                                                                          |        |
| CONSIDÉRATIONS sur la situation de l'Europe, sur les causes de ses guerres, et sur les moyens d'y mettre fin.                                                                                                 | page 1 |
| DES RÉVOLUTIONS en général, et des révolutionnaires actuels,                                                                                                                                                  | 42     |
| DU SYSTÈME représentatif.                                                                                                                                                                                     | 66     |
| <b>II<sup>e</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation, de politique et de morale.</b>                                                                                                                          |        |
| MÉMOIRE présenté au Roi par M. Chaila, auteur et fondateur de l'institution de Ste.-Périne de Cbaillot, et rédigé par M. Bergasse.                                                                            | 112    |
| TABLEAU des excès que les troupes anglo-portugaises ont commis à St.-Sébastien le 31 août 1613 et jours suivans, etc.                                                                                         | 125    |
| FRAGMENT d'une réponse au pamphlet de M. de Châteaubriand, intitulé : Réflexions sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français.                                                        | 141    |
| HOMÉLIE du citoyen cardinal Chiaromonte, évêque d'Imola, actuellement Souverain Pontife Pie VII, adressé au peuple de son diocèse, dans la république Cisalpine, le jour de la naissance de J. C., l'an 1797. | 172    |
| REPRÉSENTATION du conseiller d'Etat Dom Francisco Amoros, à Sa Majesté le Roi Ferdinand VII, suivie de pièces justificatives.                                                                                 |        |
| <b>III<sup>e</sup>. PARTIE. — Des journaux.</b>                                                                                                                                                               |        |
| Journal de Paris.                                                                                                                                                                                             | 201    |

|                                                                                                                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Journal des Débats.</b>                                                                                                                                                                                                                      | 268 |
| <b>La Quotidienne.</b>                                                                                                                                                                                                                          | 216 |
| <b>Journal général de France.</b>                                                                                                                                                                                                               | 227 |
| <b>Gazette de France.</b>                                                                                                                                                                                                                       | 237 |
| <b>IV<sup>e</sup>. PARTIE. — Actes ministériels , administratifs et judiciaires.</b>                                                                                                                                                            |     |
| <b>DE L'ΑΡΟΤΗΕΟΞ des vendéens et des chouans.</b>                                                                                                                                                                                               | 242 |
| <b>OBSERVATIONS sur l'ordre du ministre secrétaire d'Etat de la guerre , tendant à bannir de Paris les officiers , généraux , supérieurs et particuliers de l'armée française ,</b>                                                             | 247 |
| <b>DU DROIT et des obligations des militaires considérés comme citoyens , ou Défense de M. le comte Exelmans, lieutenant-général, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de l'ordre de Sicile , etc.</b> | 262 |
| <b>V<sup>e</sup>. et VI<sup>e</sup>. PARTIE. — ( Voyez la note de la page 333. )</b>                                                                                                                                                            |     |
| <b>VII<sup>e</sup>. PARTIE. — BULLETIN.</b>                                                                                                                                                                                                     |     |
| <b>LETTRE de M. le comte de Saint-Simon , sur l'établissement du parti de l'opposition.</b>                                                                                                                                                     | 334 |
| <b>POLITIQUE EUROPÉENNE.</b>                                                                                                                                                                                                                    | 357 |

**FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.**

# LE CENSEUR,

OU

## EXAMEN

DES ACTES ET DES OUVRAGES

QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER

LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.

---

*Si quos praesae oportet, ita sane  
praeferendi, ut custodes legum  
atque ministri.*

ARISTOT. Politic., lib. 3, cap. 12.

---

PAR MM. COMTE ET DUNOYER,

AVOCATS.

TOME QUATRIÈME.



---

PARIS,

CHEZ M<sup>ME</sup>. MARCHANT, rue des Grands-  
Augustins, n<sup>o</sup>. 23.

---

1815.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI,

|                            |   |                                                                                |              |
|----------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>A Bordeaux</i> , chez   | { | M <sup>me</sup> . BONNET, s <sup>mo</sup> . DUTREY,<br>rue Piliers de Tutelle. |              |
|                            |   | COUDERT, imprim.-libr.                                                         |              |
| <i>A Bruxelles</i> ,       |   | HORGNIERS-RENIER.                                                              |              |
| <i>A Grenoble</i> ,        |   | FALCON, au Cabinet littéraire,                                                 |              |
| <i>A Lille</i> ,           |   | LELEUX, imprimeur-libraire.                                                    |              |
| <i>A Nantes</i> ,          |   | FOREST, libraire.                                                              |              |
| <i>A Rouen</i> ,           |   | FRÈRE, libraire.                                                               |              |
| <i>A Strasbourg</i> , chez | { | TRUTTEL et WURTZ,                                                              | } libraires. |
|                            |   | FISCHER,                                                                       |              |
|                            |   | LEVRAULT,                                                                      |              |
| <i>A Toulouse</i> ,        |   | BONNEFOY et PERUNEL, libr.                                                     |              |

Tout exemplaire non revêtu du timbre de l'administration sera désavoué, et réputé contrefait.



# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

|                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>I<sup>re</sup> PARTIE. — Matières générales,</b>                                    |      |
| DÉDICACE des lettres de Junius.                                                        | P. 1 |
| PROJET d'une association des propriétaires de domaines nationaux.                      | 10   |
| DE L'AUTORITÉ légitime et du gouvernement parlementaire.                               | 32   |
| DES MARCHES rétrogrades.                                                               | 53   |
| <b>II<sup>e</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation , de politique et de morale.</b>  |      |
| DE LA RÉORGANISATION de la société européenne , etc. , par M. le comte de Saint-Simon. | 63   |
| HARANGUE DE PÉRICLÈS , etc.                                                            | 88   |
| ESSAI historique et critique sur la révolution française , etc. ; par M. P. P.         | 104  |
| RÉFLEXIONS sur l'intérêt général de l'Europe , etc. ; par M. de Bonald.                | 133  |
| DE LA TRAITE et de l'esclavage des noirs et des blancs.                                | 210  |
| <b>III<sup>e</sup>. PARTIE. — Actes ministériels , administratifs et judiciaires.</b>  |      |
| JUGEMENT de M. le comte Exelmans , lieutenant-général , etc.                           | 231  |
| ENTERREMENT de mademoiselle Raucourt.                                                  | 286  |
| DES INDEMNITÉS dues aux employés supprimés.                                            | 304  |
| RÉCOMPENSES publiques décernées aux chouans.                                           | 308  |

RECRUTEMENT arbitraire.

P. 321

IV<sup>e</sup>. PARTIE. — BULLETIN.

POLITIQUE EUROPÉENNE.

325

USURPATION de Ferdinand et légitimité de Charles IV.

— L'Almanach de France et celui de Naples. — Les  
hauts et puissans seigneurs. — Le chien de Saint-  
Roch et celui de Montargis. — Projet d'ordonnance  
ayant pour objet d'exclure de l'institut les membres  
votans et autres. — La bête fauve du Piémont, etc.

340—372

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

fall. rev. 186/5

**LE CENSEUR,**  
OU  
**EXAMEN**  
**DES ACTES ET DES OUVRAGES**  
**QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER**  
**LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.**

---

*Si quos præesse oportet, ita sunt  
præficiendi, ut custodes legum  
atque ministri.*  
ARISTOT. Politic., lib. 3, cap. 12.

---

**PAR MM. COMTE ET DUNOYER,**  
**AVOCATS.**

**TOME CINQUIÈME.**

---

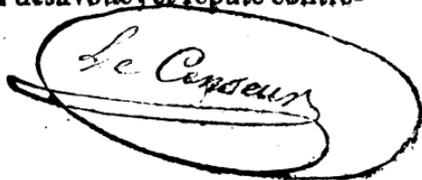
**A PARIS,**  
**AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION,**  
**rue Gît-le-Cœur, n°. 10.**

1815.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI ,

|                            |   |                                                     |   |            |
|----------------------------|---|-----------------------------------------------------|---|------------|
| <i>A Bordeaux</i> , chez   | { | M <sup>me</sup> . BONNET, f <sup>me</sup> . DUTREY, | } |            |
|                            |   | rue Piliers de Tutelle.                             |   |            |
|                            |   | COUDERT , imprim.-libr.                             |   |            |
| <i>A Bruxelles</i> ,       |   | HORGNIÉS-RENIER.                                    |   |            |
| <i>A Grenoble</i> ,        |   | FALCON , au Cabinet littéraire.                     |   |            |
| <i>A Lille</i> ,           |   | LELEUX , imprimeur-libraire.                        |   |            |
| <i>A Nantes</i> ,          |   | FOREST , libraire.                                  |   |            |
| <i>A Rouen</i> ,           |   | FRÈRE , libraire.                                   |   |            |
| <i>A Strasbourg</i> , chez | { | TREUTEL et WURTZ ,                                  | } | libraires. |
|                            |   | FISCHER ,                                           |   |            |
|                            |   | LEVRAULT ,                                          |   |            |
| <i>A Toulouse</i> ,        |   | BONNEFOY et PEUNEL , libr.                          |   |            |

Tout exemplaire non revêtu du timbre de l'administration sera désavoué, et réputé contrefait.



---

## AVERTISSEMENT.

---

LES évènemens qui viennent d'avoir lieu en France , et la nécessité de supprimer des articles très-étendus , qui se rapportaient à des ouvrages devenus sans intérêt par la chute du gouvernement des Bourbons , ont considérablement retardé la publication de ce volume. Peut-être des lecteurs difficiles trouveront-ils encore que nous n'avons pas porté les suppressions assez loin.

Nous nous sommes particulièrement attachés , dans ce volume , à traiter des matières relatives à notre organisation politique ou à examiner l'influence générale que certains actes du gouvernement pourraient avoir sur la prospérité publique. Il est plusieurs décrets que nous avons passés sous silence, quoique nous soyons bien éloignés de les approuver , parce que nous nous sommes fait une règle de nous abstenir de toute censure inutile. Nous pourrions au reste revenir sur ces décrets dans des temps plus calmes,

---

## TABLE DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

|                                                                                                                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>I<sup>re</sup>. PARTIE. — Matières générales.</b>                                                                                                                                     |     |
| <b>Du système représentatif. — Chambre des pairs. Pag.</b>                                                                                                                               | 1   |
| <b>DE LA ROYAUTE, ou de la première magistrature de l'Etat, dans une monarchie constitutionnelle.</b>                                                                                    | 24  |
| <b>DES LIMITES qui séparent la puissance législative du pouvoir exécutif.</b>                                                                                                            | 61  |
| <b>OBSERVATIONS sur la liberté de la presse et sur l'instruction publique, considérées comme moyens d'obtenir une représentation nationale.</b>                                          | 78  |
| <b>DE LA NÉCESSITÉ de la force commune pour maintenir l'autorité légitime, et pour défendre l'Etat contre les ennemis extérieurs.</b>                                                    | 90  |
| <b>II<sup>e</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation, de politique et de morale.</b>                                                                                                     |     |
| <b>NOTICE historique sur M. Carnot, et observations sur son mémoire présenté au roi en juin 1814.</b>                                                                                    | 109 |
| <b>DE la responsabilité des ministres; par M. Benjamin de Constant.</b>                                                                                                                  | 182 |
| <b>LEÇONS de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'ame; par M. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'académie de Paris. (tome 1<sup>er</sup>.)</b> | 217 |
| <b>PRINCIPES politiques, par C. J. M. Lambrechts, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la légion d'honneur.</b>                                                                    | 254 |
| <b>III<sup>e</sup>. PARTIE. — Actes ministériels, administratifs et judiciaires.</b>                                                                                                     |     |
| <b>OBSERVATIONS générales sur le gouvernement actuel et sur la proclamation de Napoléon au peuple français, du 1<sup>er</sup> mars 1815.</b>                                             | 273 |
| <b>DE la convocation des collèges électoraux en champ de mai.</b>                                                                                                                        | 293 |
| <b>DÉCRETS relatifs à la liberté de la presse.</b>                                                                                                                                       | 305 |
| <b>DE l'abolition de la noblesse et des titres féodaux.</b>                                                                                                                              | 312 |
| <b>IV<sup>e</sup>. PARTIE. — BULLETIN.</b>                                                                                                                                               |     |
| <b>POLITIQUE EUROPÉENNE.</b>                                                                                                                                                             | 322 |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Page 67, ligne 12, au lieu d'*Aticus*; lisez, *Atéius*.

**LE CENSEUR,**  
OU  
**EXAMEN**  
**DES ACTES ET DES OUVRAGES**  
**QUI TENDENT A DÉTRUIRE OU A CONSOLIDER**  
**LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.**

---

*Si quos præesse oportet, ita sunt  
præficiendi, ut custodes legum  
atque ministri.*

ARISTOT. Politic., lib. 3, cap. 12.

---

PAR MM. COMTE ET DUNOYER,  
AVOCATS.

TOME SIXIÈME.

---

A PARIS,

AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION,  
rue Gît-le-Cœur, n<sup>o</sup>. 10.

---

1815.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI ,

- A Bordeaux* , chez { M<sup>me</sup>. BONNET, s<sup>me</sup>. DUTREY,  
rue Piliers de Tutelle.  
COUDERT , imprim.-libr.  
HORGNIÉS-RENIER.  
*A Bruxelles* , FALCON , au Cabinet littéraire.  
*A Grenoble* , LELEUX , imprimeur-libraire.  
*A Lille* , FOREST , libraire.  
*A Nantes* , FRÈRE , libraire.  
*A Rouen* ,
- A Strasbourg* , chez { TREUTEL et WURTZ , } libraires.  
FISCHER ,
- A Toulouse* , BONNEFOY et PERUNEL , libr.

Tout exemplaire non revêtu du timbre de l'administration sera désavoué, et réputé contre-fait.



---

# AVERTISSEMENT

SUR LE 1<sup>er</sup>. ARTICLE DE CE VOLUME.

---

CET article, qu'on ne doit considérer que comme un recueil de notes historiques propres à jeter du jour sur notre révolution, était déjà imprimé, lorsque nous l'avons communiqué à un homme qui, ayant fait partie de presque toutes nos assemblées publiques, et étant demeuré étranger à tous les partis, pouvait mieux juger que personne si les faits que nous avons rapportés avaient été attribués à leurs véritables causes. Il a pensé que le point de vue général sous lequel les événemens de la révolution avaient été envisagés, était juste ; mais que l'article renfermait quelques inexactitudes dans les détails ; qu'on avait attribué, par exemple, à Louis XVIII des faits qui devaient être attribués au comte d'Artois, et qu'il n'était nullement prouvé que le duc d'Orléans eût aspiré au trône, ainsi que cela est affirmé.

Comme nous ne nous proposons que de faire connaître la vérité, nous recevrons toujours avec reconnaissance les observations par lesquelles on nous mettrait à même de reconnaître les erreurs dans lesquelles nous pourrions être tombés.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>I<sup>re</sup>. PARTIE. — Matières générales.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |        |
| <b>Des causes secrètes des excès attribués à la révolution française.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Pag. 1 |
| <b>De l'influence de l'opinion sur la stabilité des gouvernemens ; et de la discordance qui existe entre l'esprit des peuples de l'Europe et la politique de leurs chefs.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 141    |
| <b>II<sup>e</sup>. PARTIE. — Ouvrages de législation , de politique et de morale.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |        |
| <b>De l'Angleterre et des Anglais ; par Jean-Baptiste Say , auteur du Traité d'économie politique.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 161    |
| <b>NOUVEAU système d'éducation pour les écoles primaires, adopté dans les quatre parties du monde. Exposé de ce système. Histoire des méthodes sur lesquelles il est basé ; de ses avantages , et de l'importance de l'établir en France ; par le comte de Lasteyrie.</b>                                                                                                                                                                                                                                         | 177    |
| <b>De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours , ou Recherches sur les anciennes institutions françaises , leurs progrès , leur décadence , et sur les causes qui ont amené la révolution et ses diverses phases jusqu'à la déclaration d'empire , avec un supplément sur le gouvernement de Buonaparte , depuis ses commencemens jusqu'à sa chute , et sur le retour de la maison de Bourbon ; par M. le comte de Montlosier , député de la noblesse d'Auvergne aux états-généraux.</b> | 192    |
| <b>III<sup>e</sup>. PARTIE. — Actes ministériels , administratifs et judiciaires.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |        |
| <b>DE L'ACTE additionnel aux Constitutions de l'Empire.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 245    |
| <b>CHAMP-DE-MAI.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 297    |
| <b>IV<sup>e</sup>. PARTIE. — BULLETIN.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |        |
| <b>QUELLE doit être la conduite de la France à l'égard des puissances étrangères ?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 304    |
| <b>REVUE des brochures nouvelles.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 319    |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.